



**SNUDI FO**  
Espace Jean Jaurès - 10 rue Charles Morel  
48000 MENDE  
**Tél:** 06.07.05.06.94      **Mail:** [fo.snudi48@yahoo.fr](mailto:fo.snudi48@yahoo.fr)

Mende, le 5 octobre 2023

à Monsieur le Directeur Académique  
des Services de l'Education Nationale de la Lozère

Objet : formation des PES pendant les congés scolaires.

Monsieur le Directeur Académique,

Dans le plan départemental de formation figurent deux journées de formation des professeurs stagiaires à temps plein pendant les congés scolaires d'automne (le 23 et le 24 octobre).

Cette formation de deux jours, outre qu'elle pèse énormément sur ces collègues déjà en surcharge, ne s'appuie sur aucun texte réglementaire (élément que vous nous avez confirmé lors du CSA FS du 28 septembre) et est en contradiction avec leurs obligations réglementaires de service. Elle ne peut donc pas être obligatoire, comme vous nous le précisiez, ni basée sur le principe du volontariat car cette formation est statutaire.

Le ministère lui-même a indiqué qu'il ne pouvait pas y avoir de formations pour les stagiaires en dehors du temps de service et que cela ne pouvait en aucun cas se dérouler pendant les vacances scolaires.

Nous vous demandons donc de programmer ces deux journées sur temps de classe avec moyen de remplacement.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur Académique en mon profond attachement au service public d'éducation.

Emilienne Gerbal  
Secrétaire départementale

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Gerbal", with a horizontal line underneath.